

Technicien de maintenance des équipements thermiques

RNCP7459 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	227r
Code(s) ROME	I1306, I1308
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	21/07/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CAMPUS DALKIA	48886274900030	Former et organiser l'évaluation
CCI TERRITORIALE ALPES DE HTE PROVENCE	18040001200019	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien de maintenance des équipements thermiques assure la mise en service et la maintenance des installations climatiques de moyenne puissance destinées à fournir des conditions de confort contractuelles dans des locaux. Il assure le réglage et le maintien du fonctionnement optimal des réseaux de chauffage et d'eau chaude sanitaire, des équipements de production de chaleur et des installations de conditionnement d'air, dans le respect des contrats, des réglementations et du développement durable. Pour optimiser le fonctionnement des installations et limiter les consommations, il effectue les contrôles sur le plan de la sécurité, des rejets dans l'environnement, et des performances énergétiques et des points d'amélioration.

Il intervient, généralement seul, dans des locaux techniques et dans les locaux utilisateurs. L'accès à certains locaux peut être réglementé. Il travaille généralement debout mais peut être quelquefois amené à travailler dans des positions inconfortables. Il peut être amené à porter des charges et à utiliser des échelles ou des nacelles. Ses horaires peuvent être modifiés pour les interventions d'urgence. Il peut être soumis à des astreintes. Il peut travailler sur un seul site ou être en charge de plusieurs installations dispersées sur un département ou une région. Il tient l'emploi dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives et, s'il existe, en application du plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), sinon du plan de prévention. Le technicien doit être formé sur les risques liés à la légionellose s'il intervient sur les tours aéroréfrigérantes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Assurer la mise en service et la maintenance des circuits de chauffage et d'eau chaude sanitaire

Assurer la mise en service et la maintenance d'un circuit hydraulique d'une installation de chauffage ou d'eau chaude

sanitaire.

Assurer la mise en service et la maintenance d'un système de régulation d'une installation de chauffage ou d'eau chaude sanitaire.

Contrôler et entretenir les matériels d'expansion ou de maintien de pression des installations climatiques.

Assurer la mise en service et la maintenance des équipements de traitement d'eaux.

2. Assurer la mise au point et la maintenance des équipements de chauffe de moyenne puissance

Mettre en service le circuit hydraulique d'un équipement de chauffe de moyenne puissance.

Mettre en service et régler un équipement de chauffe de moyenne puissance équipé d'un brûleur fioul domestique.

Assurer la maintenance d'un équipement de chauffe de moyenne puissance équipé d'un brûleur fioul domestique.

Mettre en service et régler un équipement de chauffe de moyenne puissance équipé d'un brûleur gaz.

Assurer la maintenance d'un équipement de chauffe de moyenne puissance équipé d'un brûleur gaz.

Assurer la mise en service et la maintenance des équipements de chauffe de moyenne puissance fonctionnant au bois.

3. Assurer la mise en service et la maintenance des équipements électriques, hydrauliques et aérauliques des installations de conditionnement d'air

Contrôler le fonctionnement d'une installation de conditionnement d'air.

Assurer la mise en service et la maintenance des équipements aérauliques des installations de conditionnement d'air.

Assurer la mise en service et la maintenance des équipements hydrauliques des installations de conditionnement d'air.

4. Exploiter les équipements et optimiser la performance des installations de chauffage et de conditionnement d'air

Evaluer la performance d'une installation de chauffage, d'eau chaude sanitaire ou de conditionnement d'air.

Optimiser le fonctionnement d'une installation de chauffage ou de conditionnement d'air.

Blocs de compétences

RNCP7459BC01 — Assurer la mise en service et la maintenance des circuits de chauffage et d'eau chaude sanitaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer la mise en service et la maintenance d'un circuit hydraulique d'une installation de chauffage ou d'eau chaude sanitaire.

Assurer la mise en service et la maintenance d'un système de régulation d'une installation de chauffage ou d'eau chaude sanitaire.

Contrôler et entretenir les matériels d'expansion ou de maintien de pression des installations climatiques.

Assurer la mise en service et la maintenance des équipements de traitement d'eaux.

RNCP7459BC02 — Assurer la mise au point et la maintenance des équipements de chauffe de moyenne puissance

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en service le circuit hydraulique d'un équipement de chauffe de moyenne puissance.

Mettre en service et régler un équipement de chauffe de moyenne puissance équipé d'un brûleur fioul domestique.

Assurer la maintenance d'un équipement de chauffe de moyenne puissance équipé d'un brûleur fioul domestique.

Mettre en service et régler un équipement de chauffe de moyenne puissance équipé d'un brûleur gaz.

Assurer la maintenance d'un équipement de chauffe de moyenne puissance équipé d'un brûleur gaz.

Assurer la mise en service et la maintenance des équipements de chauffe de moyenne puissance fonctionnant au bois.

RNCP7459BC03 — Assurer la mise en service et la maintenance des équipements électriques, hydrauliques et aérauliques des installations de conditionnement d'air

LISTE DE COMPÉTENCES

Contrôler le fonctionnement d'une installation de conditionnement d'air.

Assurer la mise en service et la maintenance des équipements aérauliques des installations de conditionnement d'air.

Assurer la mise en service et la maintenance des équipements hydrauliques des installations de conditionnement d'air.

RNCP7459BC04 — Exploiter les équipements et optimiser la performance des installations de chauffage et de conditionnement d'air

LISTE DE COMPÉTENCES

Evaluer la performance d'une installation de chauffage, d'eau chaude sanitaire ou de conditionnement d'air.
Optimiser le fonctionnement d'une installation de chauffage ou de conditionnement d'air.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Sociétés d'exploitation d'équipements thermiques. Entreprises de dépannage et de SAV. Collectivités locales. Organismes de contrôle de conformité. Unités de production énergétique de l'industrie. Distributeurs de réseaux de chaleur. Constructeurs de matériel de génie climatique.

Champ d'activité :

L'habitat collectif, les immeubles tertiaires, les grandes surfaces commerciales, les immeubles de culture et de loisirs, les bâtiments sportifs, les hôpitaux, les bâtiments communaux, départementaux ou régionaux, les locaux industriels.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage. Technicien de maintenance en génie climatique.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Articles R. 4544-9 et R. 4544-10 du code du travail : habilitation électrique délivrée par l'employeur pour intervenir sur des équipements de chauffage et de conditionnement d'air au niveau B2V pour la maintenance préventive, BE Mesures pour les relevés de mesures électriques et BR pour la maintenance corrective.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 992 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en génie civil, construction et bois (35 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes · tension 5/5 (Très élevée) G1X74 — Techniciens et agents de maîtrise en installation et maintenance en froid et conditionnement d'air · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	13 838
Jugés difficiles à recruter	70 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes G1X74 — Techniciens et agents de maîtrise en installation et maintenance en froid et conditionnement d'air

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

Le jury du titre est désigné par les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 21/07/2019

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP393

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/7459/>